



Engagement de la négociation relative au Plan d'Épargne Retraite Collectif Interprofessionnel (PERCOL-I)

Réunion de travail du 14 mars 2023

Objet de la réunion et ordre du jour

Objet :

- **Partage d'un état des lieux sur le thème de négociation du PERCOL-I** inscrit au programme de négociation 2022/2023, compte tenu de l'échéance des accords sur le champ de l'épargne salariale et des travaux conduits en la matière avec le prestataire EPS depuis la réunion paritaire du 22 novembre 2022 :
 - Articulation entre les négociations : PERCOL-I, désignation de l'opérateur gestionnaire de l'épargne salariale ;
 - Restitution des études sur l'épargne salariale en amont de l'engagement d'une négociation sur le PERCOL-I.
- **Echange sur les premières orientations** : PERCOL-I, procédure de choix de l'opérateur

Ordre du jour :

1. **Etat des lieux** : cadre de la négociation sur le PERCOL-I (textes conventionnels et échéances), restitution des études sur l'épargne salariale (dispositions du PERCOL-I, fonds, frais, enquête de satisfaction)
2. **Premières orientations** : objectifs visés et modalités envisagées sur le PERCOL-I et la procédure de choix de l'opérateur, calendrier

01

ETAT DES LIEUX :

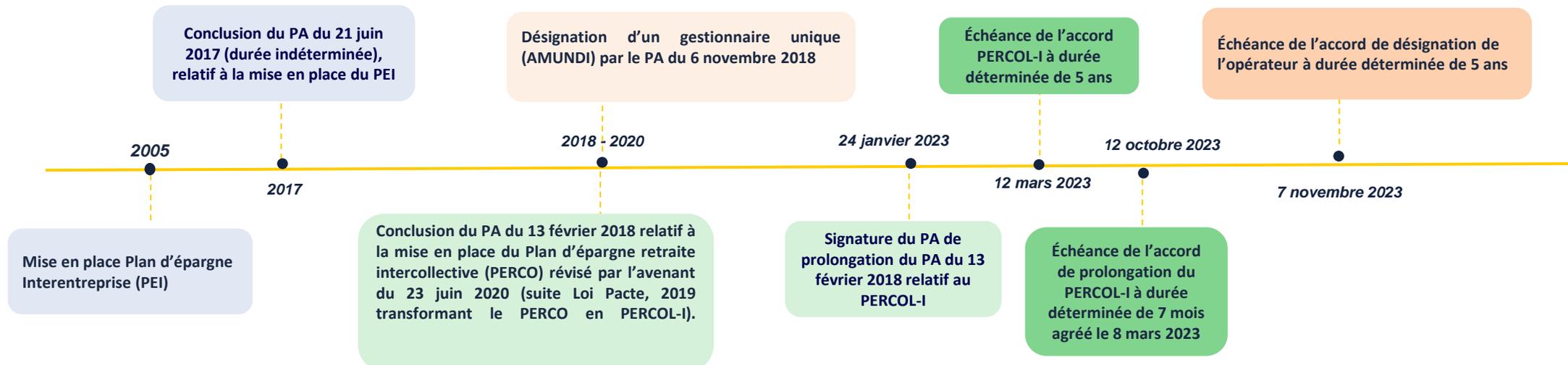
- Cadre de la négociation sur le PERCOL-I :
textes conventionnels et échéances
- Restitution des études sur l'épargne salariale :
dispositions du PERCOL-I, fonds, frais, enquête de satisfaction

Cadre de la négociation du PERCOL-I (1/1) - Textes conventionnels et échéances

Le PERCOL-I est prévu par le Protocole d'accord du 13 février 2018. Ce protocole, conclu pour une **durée déterminée de 5 ans** a été révisé par avenant du 23 juin 2020 pour tenir compte de la loi Pacte du 22 mai 2019. Il a été **prolongé** pour une durée de 7 mois, soit **jusqu'au 12 octobre 2023** par la signature d'un accord signé le 24 janvier 2023, actuellement en cours d'agrément.

Il **coexiste avec d'autres accords** aux échéances différentes également conclus sur le thème de l'épargne salariale :

- **Le plan d'épargne interentreprises (PEI)**, mis en place depuis 2005, est prévu par le Protocole d'accord du 21 juin 2017 conclu pour une **durée indéterminée** ;
- **La désignation d'un gestionnaire unique**, mise en place après une gestion du PEI par Natixis Inter épargne entre 2005 et 2018, est prévue par le Protocole d'accord du 6 novembre 2018, conclu pour une **durée déterminée de 5 ans et à échéance le 7 novembre 2023**.



Restitution des études sur l'épargne salariale (1/29) - Etude des dispositions du PERCOL-I

Le plan d'épargne d'entreprise est un système d'épargne **facultatif et collectif** ouvrant aux salariés la faculté de participer, avec l'aide de celle-ci, à la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières (par exemple via les parts de fonds communs de placement d'entreprise - FCPE sur un marché réglementé).

Principales caractéristiques du PERCOL-I

- **Concernant sa nature**

Le PERCOL-I est un dispositif facultatif permettant au salarié de se constituer une épargne sur la base de son adhésion volontaire. Il est accessible à tous les salariés. Légalement, seule une durée d'ancienneté peut être exigée. Celle-ci ne peut en aucun cas être supérieure à 3 mois. Elle est de 2 mois dans le Régime général.

- **Concernant son mode de gestion**

Le PERCOL-I a une gestion confiée à un opérateur par la voie conventionnelle, sans formalisme quant à la procédure de sélection de l'opérateur gestionnaire du dispositif (cahier des charges, critères de sélection et d'évaluation de l'opérateur). Légalement, les frais de tenue de compte par le gestionnaire doivent intégralement être pris en charge par l'employeur.

- **Concernant son architecture**

Le PERCOL-I contient des dispositions impératives découlant des articles L. 3334-1 et suivant du code du travail

Focus sur les éléments devant figurer dans un accord PERCOL-I :

- Le champ d'application de l'accord ;
- La nature des sommes qui peuvent être versées ;
- Les différentes possibilités d'affectation des sommes recueillies, en particulier le nombre, l'orientation de gestion et le profil de risque des fonds utilisés ;
- Les conditions dans lesquelles les frais de tenue de compte sont pris en charge par les employeurs ;
- La liste de différents taux et plafonds d'abondement parmi lesquels les entreprises souhaitant effectuer des versements complémentaires à ceux que leurs salariés pourront opter ;
- Les conditions dans lesquelles sont désignés les membres des conseils de surveillance des fonds communs de placement prévus par le règlement du plan et les modalités de fonctionnement des conseils.
- Les moyens d'information des partenaires sociaux à la signature et des salariés sur le régime du plan en vigueur (ex : Livret d'Épargne salariale)
- Les procédures contractuelles de règlement des litiges pouvant survenir lors de l'application de l'accord ou sa révision.

Restitution des études sur l'épargne salariale (2/29) - Etude des dispositions du PERCOL-I

Principales caractéristiques du PERCOL-I

• Concernant l'alimentation

- Pour les versements de l'employeur, à la demande du salarié : prime d'intéressement (tout ou partie)
- Pour les versements volontaires du salarié (sans plafond) :
- Le régime légal d'exonération de cotisations sociales et d'impôts sur le revenu pour le transfert des droits inscrits sur le CET dans le PERCOL-I est prévu dans la limite de 10 jours par an.
- Légalement, le transfert de sommes provenant d'un PEI vers le PERCOL-I n'est plus possible depuis la loi PACTE

• Concernant l'aide de l'employeur

En plus de la prise en charge de l'ensemble des frais de tenue de compte, l'employeur abonde conventionnellement à hauteur de 30 € bruts par jour transféré depuis le CET vers le PERCOL-I, dans la limite de 10 jours soit de 300 € annuels en correspondance avec le plafond légal d'exonération fixé à 10 jours.

• Concernant les gammes de fonds et leur gestion

Légalement, le PERCOL-I doit proposer a minima 3 gammes de fonds dont un solidaire et un mode de gestion pilotée : conventionnellement, 7 fonds sont proposés, les salariés peuvent opter pour une gestion pilotée* ou libre.

* *Gestion pilotée : Les sommes investies font l'objet d'arbitrage automatique en fonction de l'horizon de départ en retraite du salarié (plus la date de départ en retraite est éloignée, plus l'investissement se fait sur des fonds risqués et plus cette date approche, plus les fonds sont transférés vers des fonds moins risqués)*

• Concernant l'indisponibilité des sommes et les situations de déblocage anticipées

Légalement, les sommes placées sur un PERCOL-I sont disponibles à compter de la date de départ à la retraite et 6 situations de déblocage anticipées sont prévues :

- Décès (salarié, son époux(se) ou partenaire de Pacs)
- Invalidité (salarié, son époux(se) ou partenaire de Pacs, ses enfants)
- Surendettement du salarié
- Acquisition d'une résidence principale
- Remise en état d'une résidence principale suite à catastrophe naturelle
- Expiration des droits du salarié à l'assurance chômage.

• Concernant la durée de l'accord

Conventionnellement, la durée du PERCOL-I est fixée à 5 ans.

• Concernant les modalités de sortie

Légalement, en rente viagère ou, si l'accord instituant le PERCOL-I le prévoit, en rente ou en capital au choix du salarié : conventionnellement, la délivrance des sommes s'effectue en principe sous forme de rente viagère mais le salarié peut choisir une délivrance sous forme d'un capital, versé en une seule fois ou de manière échelonnée ou sous forme mixte.

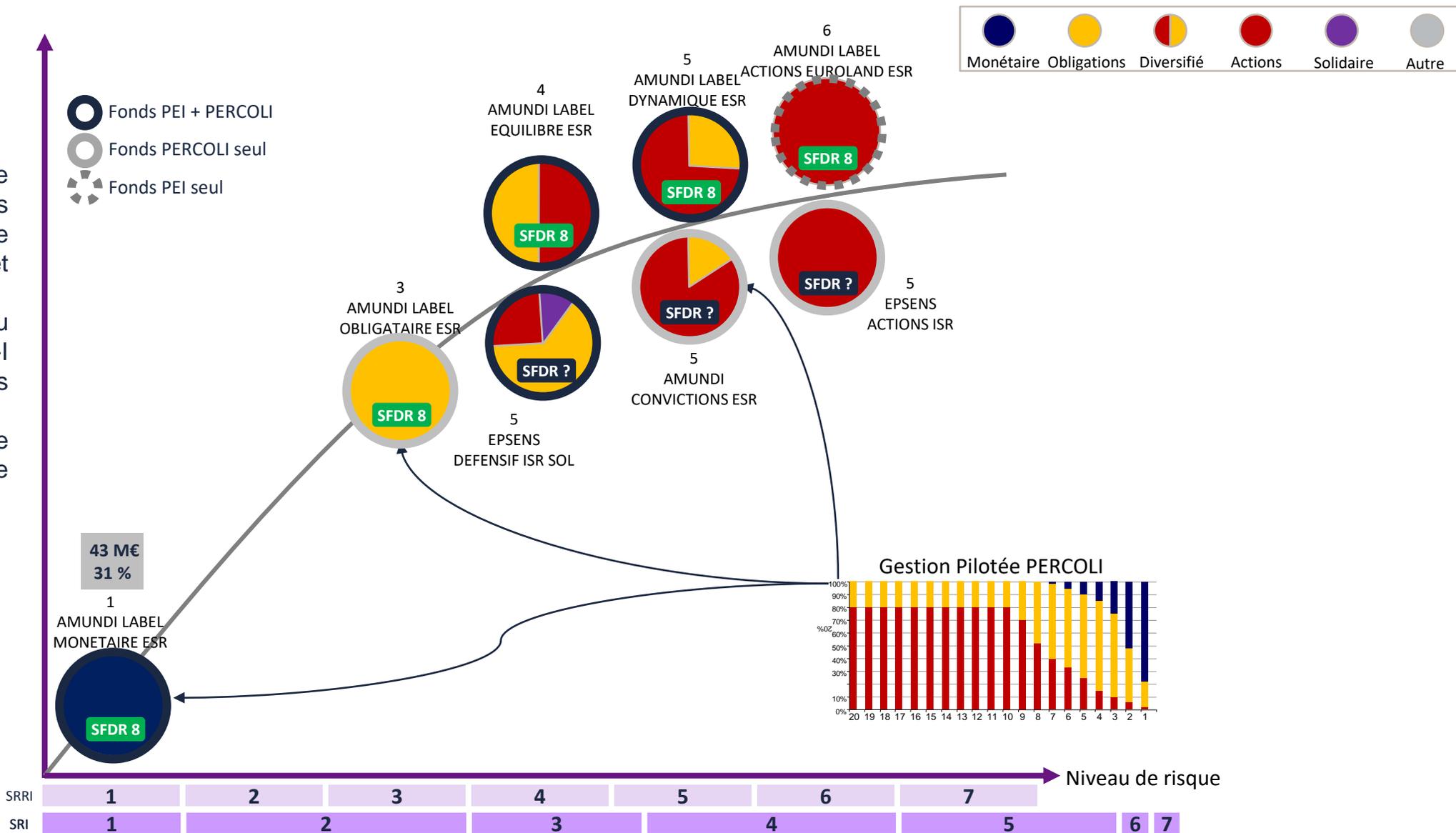
• Concernant l'orientation de l'épargnant en fin de carrière

Légalement, le règlement du PERCOL-I doit définir les conditions dans lesquelles il lui est proposé une option d'orientation ayant pour objectif de réduire progressivement les risques financiers : 5 ans avant la date de départ en retraite, le salarié peut être informé sur ses droits et sur les modalités de restitution de l'épargne selon sa situation et peut confirmer, le cas échéant, le rythme de réduction des risques financiers dans le cadre de la gestion pilotée.

Restitution des études sur l'épargne salariale (3/29) - Etude des fonds

Gamme de fonds (données EPS arrêtées pour l'étude au 28/02/2022)

- Une gamme globale de 8 fonds, répartis entre 2 sociétés de gestion (AMUNDI et EPSENS) ;
- 4 fonds communs au PEI et PERCOLI Encours importants sur fonds.
- Superposition de fonds ayant le même niveau de risque



Restitution des études sur l'épargne salariale (4/29) - Etude des fonds

Evolution de l'échelle des risques et nouveau document d'informations clés (DIC)

Le **SRI** : Synthetic Risk Indicator
Remplace le **SRRI** : Synthetic Risk and Reward Indicator

	1	2	3	4	5	6	7
Volatilité Ancien DIC	< 0,5%	0,5 à 2%	2 à 5%	5 à 10%	10 à 15%	15 à 20%	> 20%
Volatilité Nouveau DIC	< 0,5%	0,5 à 5%	5 à 12%	12 à 20%	20 à 30%	30 à 80%	> 80%

Diagram illustrating the mapping of volatility ranges from the old DIC (SRRI) to the new DIC (SRI) across risk levels 1 to 7. Dashed arrows indicate the following mappings:

- Old DIC < 0,5% maps to New DIC < 0,5%
- Old DIC 0,5 à 2% maps to New DIC 0,5 à 5%
- Old DIC 2 à 5% maps to New DIC 5 à 12%
- Old DIC 5 à 10% maps to New DIC 12 à 20%
- Old DIC 10 à 15% maps to New DIC 20 à 30%
- Old DIC 15 à 20% maps to New DIC 30 à 80%
- Old DIC > 20% maps to New DIC > 80%

Restitution des études sur l'épargne salariale (5/29) - Etude des fonds

Au global sur la période 2019-2022 :

- Doublement des bénéficiaires du PEI et triplement pour le PERCOL-I depuis sa mise en place ;
- Sur les deux dispositifs :
 - Hausse de 75% des encours ;
 - Encours importants (plus de 150 millions d'€)
 - Croissance du flux 15 à 20 M€ / an
- Entre 8 et 9 jours abondés par l'employeur pour chaque salarié dans le cadre d'un transfert du CET vers le PERCOL-I

Nombre de porteurs et encours (données AMUNDI arrêtées au 31/10/2022)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/10/2022
Encours PEI	81,4 millions d'€	96 millions d'€	116 millions d'€	121 millions d'€
Encours PERCOLI	5,3 millions d'€	14,9 millions d'€	28.9 millions d'€	32.3 millions d'€
Nombre de porteurs PEI	31 227	36 638	44 079	61 109
Nombre de porteurs PERCOLI	4 581	8 709	12 280	15 070
Placement Intéressement sur le PEI	10,6 millions d'€ 17 500 bénéficiaires	11,8 millions d'€ 19 830 bénéficiaires	16,0 millions d'€ 26 443 bénéficiaires	22.0 millions d'€ 42 087 bénéficiaires
Placement Intéressement sur le PERCOLI	1,7 million d'€ 2 880 bénéficiaires	2,3 millions d'€ 4 377 bénéficiaires	3,2 millions d'€ 5 723 bénéficiaires	3.8 millions d'€ 7 625 bénéficiaires
Placement CET sur le PERCOLI (dont abondement) et nombre de jours moyen abondés	3,2 millions d'€ (dont 0,5 million d'€ d'abondement) 2 055 bénéficiaires 8,1 jours	5,7 millions d'€ (dont 0.9 million d'€ d'abondement) 3 457 bénéficiaires 8,6 jours	6,7 millions d'€ (dont 1.1 million d'€ d'abondement) 4 244 bénéficiaires 8, 6 jours	2,4 millions d'€ (dont 0.4 million € d'abondement) 1 662 bénéficiaires 8 jours
Rachats PEI/PERCOLI	2,6 millions d'€	4,2 millions d'€	6.6 millions d'€	7.5 millions d'€
Souscription nette annuelle (= souscriptions – rachats)	+ 12,9 millions d'€	+ 14,7 millions d'€	+ 19.3 millions d'€	+ 20.7 millions d'€

* Intéressement placé en 2021 au titre de l'exercice 2020

** Calcul réalisé entre le 1^{er} janvier 2021 et le 28 février 2022

Restitution des études sur l'épargne salariale (6/29) - Etude des fonds

Répartition des actifs par dispositif et par fonds (données AMUNDI arrêtées au 28/02/2022)

PEI					PER COLI				
Support de placement	Encours	Nombre de porteurs	Poids global	Poids dispositif	Support de placement	Encours	Nombre de porteurs	Poids global	Poids dispositif
AMUNDI LABEL ACTIONS EUROLAND ESR - F	3 972 789,31 €	4 939	2,90%	3,60%	AMUNDI CONVICTIONS ESR - F	5 814 680,21 €	7 448	4,30%	21,20%
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F	20 817 202,49 €	12 617	15,10%	18,90%	AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR - F	4 049 312,50 €	3 144	2,90%	14,60%
AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR - F	32 856 586,56 €	17 427	23,90%	29,90%	AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR - F	4 594 469,56 €	3 736	3,30%	16,60%
AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR - F	36 506 443,27 €	30 807	26,50%	33,20%	AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR - F	6 647 820,05 €	6 374	4,80%	24,20%
EPSENS DEFENSIF ISR SOLIDAIRE	15 829 241,25 €	11 234	11,50%	14,40%	AMUNDI LABEL OBLIGATAIRE ESR - F	4 073 383,69 €	7 444	2,90%	14,80%
PEI Total	109 982 262,87 €	43 837	79,90%	100,00%	EPSENS ACTIONS ISR	1 047 135,44 €	1 256	0,80%	3,80%
					EPSENS DEFENSIF ISR SOLIDAIRE	1 528 618,11 €	1 591	1,10%	5,50%
					PERCOLI TOTAL	27 581 909,66 €	12 260	20,10%	100,00%

Restitution des études sur l'épargne salariale (7/29) - Etude des fonds

Montant moyen d'épargne par porteur et répartition des encours par opérateur

(données EPS arrêtées pour l'étude au 28/02/2022)

- Encours importants sur le fonds monétaire (31% dans le Régime général versus 22% sur le marché)
- Certains fonds avec des encours faibles (Ex : EPSENS Action € : 1 M€ moins de 1% des encours)

		PEI	PERCOLI	GP	SRRI	SFDR	PEI				PERCOLI				PEE + PERCO	
							Encours		Porteurs		Encours		Porteurs		Encours	%
AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR	AMUNDI				1	8	36 506 443 €	33%	30 807	70%	6 647 820 €	24%	6 374	52%	43 154 263 €	31%
AMUNDI LABEL OBLIGATAIRE ESR	AMUNDI				3	8		0%		0%	4 073 383 €	15%	7 444	61%	4 073 383 €	3%
AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR	AMUNDI				4	8	32 856 586 €	30%	17 427	40%	4 594 469 €	17%	3 736	30%	37 451 055 €	27%
EPSENS DEFENSIF ISR & SOLIDAIRE	EPSENS				4	NC	15 829 241 €	14%	11 324	26%	1 528 618 €	6%	1 591	13%	17 357 859 €	13%
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR	AMUNDI				5	8	20 817 202 €	19%	12 617	29%	4 049 312 €	15%	3 144	26%	24 866 514 €	18%
AMUNDI LABEL CONVICTIONS ESR	AMUNDI				5	NC		0%		0%	5 814 680 €	21%	7 448	61%	5 814 680 €	4%
AMUNDI LABEL ACTIONS EUROLAND ESR	AMUNDI				6	8	3 972 789 €	4%	4 939	11%		0%		0%	3 972 789 €	3%
EPSENS ACTIONS ISR	EPSENS				6	NC		0%		0%	1 047 135 €	4%	1 256	10%	1 047 135 €	1%
TOTAL							109 982 261 €	100%	43 837	100%	27 755 417 €	100%	12 260	100%	137 737 678 €	100%
							80%				20%					
							2 509 €				2 264 €					

Montant moyen d'épargne par porteur

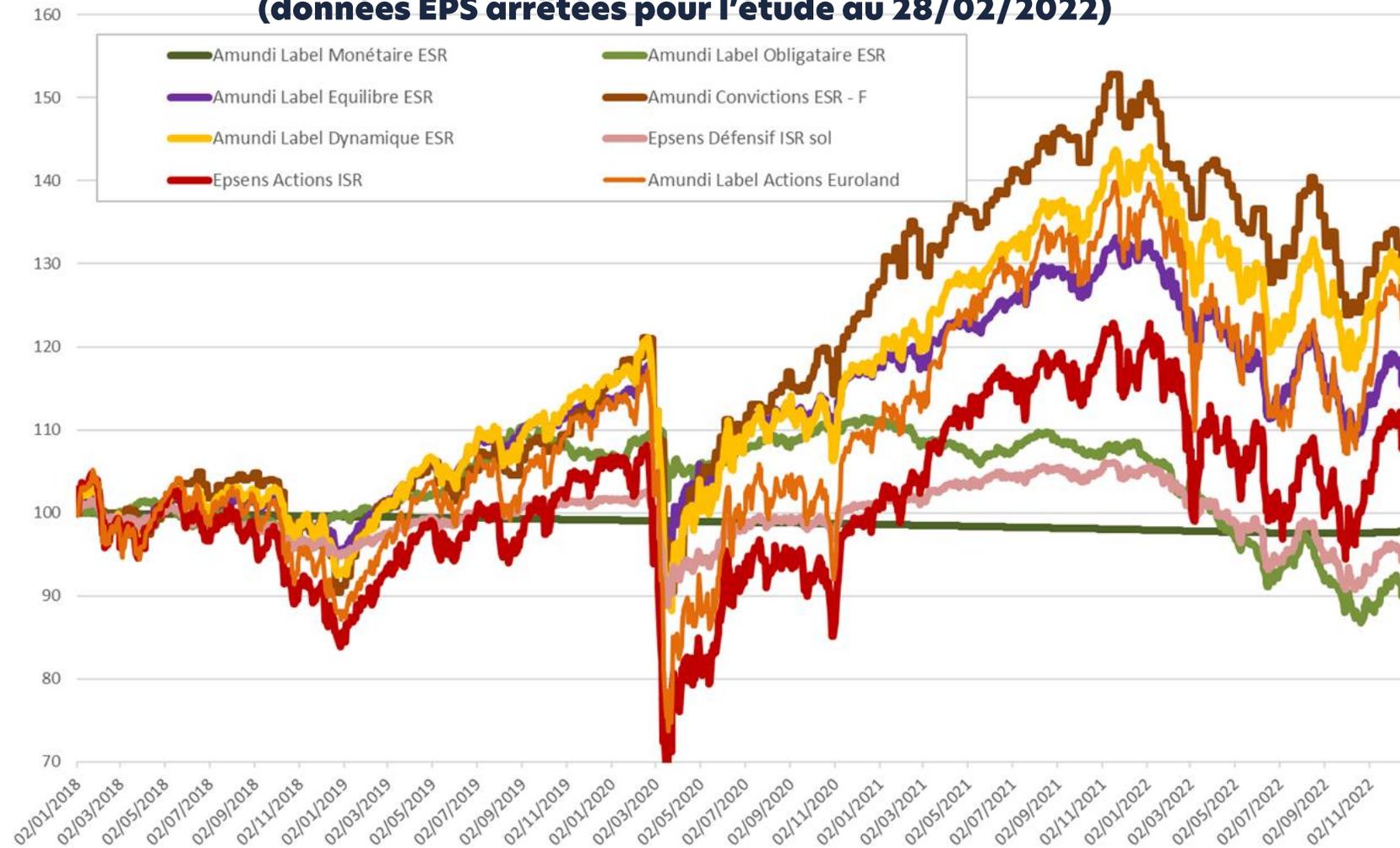
Encours au 28/02/2022

AMUNDI	119 332 684 €	87%
EPSENS	18 404 994 €	13%

Restitution des études sur l'épargne salariale (8/29) - Etude des fonds

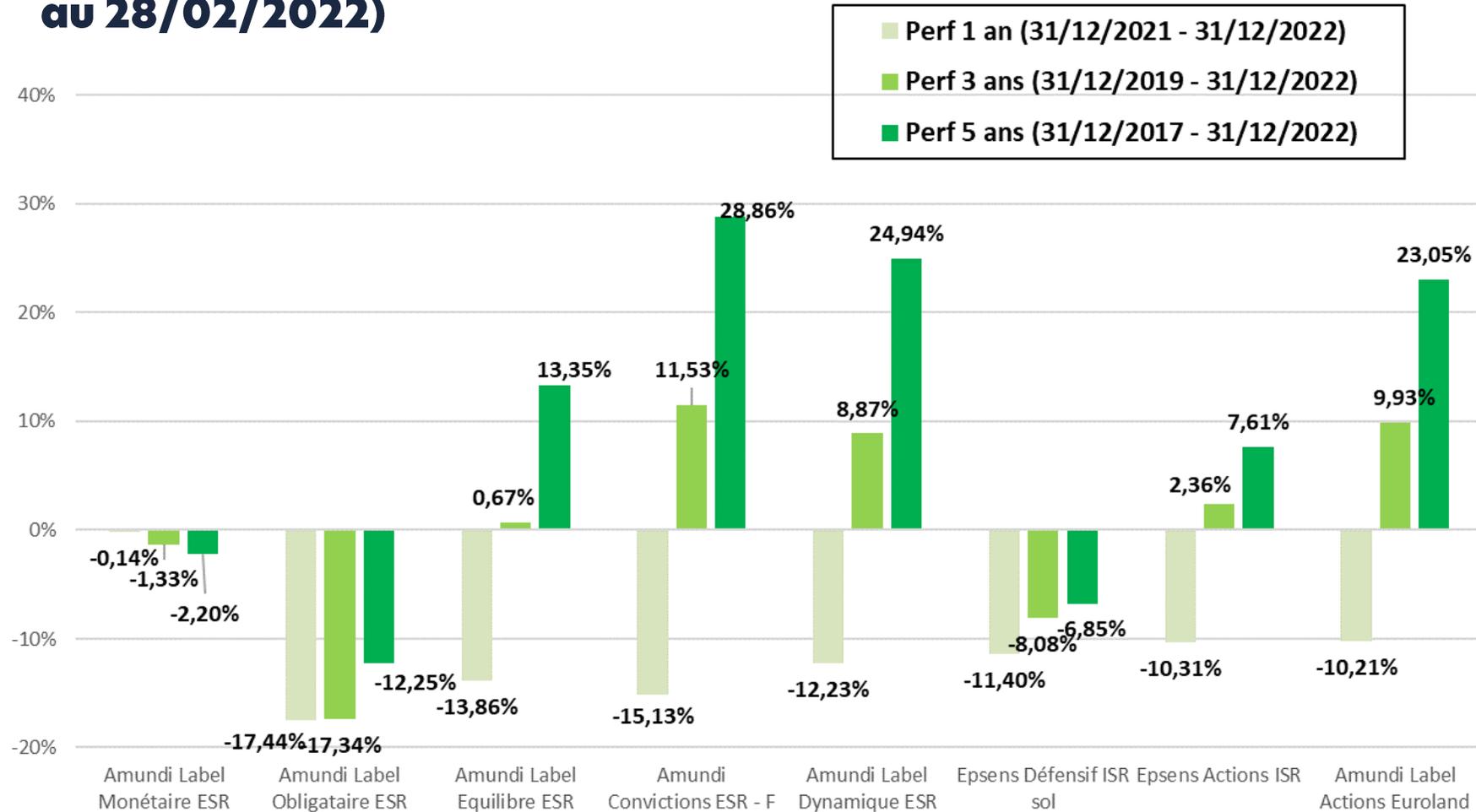
Evolution des Valeurs Liquidatives (V.L) depuis le 1er janvier 2018

(données EPS arrêtées pour l'étude au 28/02/2022)



Restitution des études sur l'épargne salariale (9/29) - Etude des fonds - Performances

Performances cumulées des fonds (données EPS arrêtées pour l'étude au 28/02/2022)



Restitution des études sur l'épargne salariale (10/29) - Etude des fonds - Performances

Méthodologie d'analyse de la performance pour chaque fonds pour les slides suivantes, sur la base :

- Des **performances nettes** de frais
- D'une **analyse des indicateurs de performances et ratios de risque** à des V.L.
- Du « **Positionnement** » du fonds dans l'**Observatoire EPS GALEA** :
 - Les « meilleurs fonds » des sociétés de gestion dans un univers d'investissement donné
 - Une antériorité au 1^{er} janvier 2008 - Encours > 50M€
 - Une participation à la discrétion des sociétés de gestion
 - Performances arrêtées au **31 décembre 2022**

Restitution des études sur l'épargne salariale (11/29) - Etude des fonds - Performances

Performance nette du Fonds sur l'année

Performance de l'indice

Ecart performance fonds vs indice

Ecart Fonds moyenne *Observatoire*

Nom du fonds	depuis 2018	2022	2021	2020	2019	2018
Amundi Label Equilibre ESR (PEI et PERCOLI)	13,35%	-13,86%	12,40%	3,97%	15,06%	-4,63%
indice de référence	12,81%	-13,95%	11,47%	3,96%	17,95%	-4,09%
Ecart indice	0,54%	0,09%	0,93%	0,01%	0,11%	-0,54%
Moyenne <i>Observatoire</i> EPS univers diversifié 50/50	4,29%	-13,84%	10,72%	1,99%	15,65%	-7,31%



Perf. du gérant vs indice (Moy. Terme)

Perf. Totale depuis 2018

Rappel composition du fonds

Restitution des études sur l'épargne salariale (12/29) - Performances par fonds

Nom du fonds		depuis 2018	2022	2021	2020	2019	2018	
		PERCOLI						
SRR1 SRI 1	Amundi Label Monétaire ESR (PEI et PERCOLI)	-2,20%	-0,14%	-0,67%	-0,53%	-0,44%	-0,45%	
	indice de référence	-1,78%	-0,02%	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	
	Ecart indice	-0,42%	-0,12%	-0,14%	-0,06%	-0,04%	-0,08%	
	Moyenne Observatoire EPS univers monétaire	-1,76%	-0,08%	-0,56%	-0,39%	-0,32%	-0,42%	
Performances dans la moyenne du marché Peu discriminant sur fonds monétaire								
		PERCOLI						
SRR3 SRI 2	Amundi Label Obligataire ESR (PERCOLI)	-12,25%	-17,44%	-4,01%	4,30%	6,79%	-0,58%	
	indice de référence	-9,91%	-17,60%	-3,34%	4,79%	7,07%	0,81%	
	Ecart indice	-2,33%	0,16%	-0,67%	-0,49%	-0,28%	-1,39%	
	Moyenne Observatoire EPS univers obligataire	-8,48%	-12,47%	-1,41%	2,66%	4,97%	-1,58%	
Fonds spécifique PERCOLI + Gestion pilotée Performances inférieures au benchmark (sauf 2022) Performances inférieures à la moyenne des fonds de l'Observatoire depuis 2 ans								
		PERCOLI						
SRR4 SRI 3	Amundi Label Equilibre ESR (PEI et PERCOLI)	13,35%	-13,86%	12,40%	3,97%	18,06%	-4,63%	
	indice de référence	12,81%	-13,95%	11,47%	3,96%	17,95%	-4,09%	
	Ecart indice	0,54%	0,09%	0,93%	0,01%	0,11%	-0,54%	
	Moyenne Observatoire EPS univers diversifié 50/50	4,29%	-13,84%	10,72%	1,99%	15,65%	-7,31%	
Performances du fonds supérieures au benchmark et à la moyenne de l'Observatoire								

Restitution des études sur l'épargne salariale (13/29) - Performances par fonds

Nom du fonds		depuis 2018	2022	2021	2020	2019	2018	
PERCOLI								
SRRRI 5 SRI 4	Amundi Convictions ESR - F (PERCOLI)	28,86%	-15,13%	18,77%	10,64%	26,60%	-8,74%	
	indice de référence	32,89%	-10,18%	21,32%	4,81%	24,58%	-6,60%	
	Ecart indice	-4,03%	-4,95%	-2,55%	5,83%	2,02%	-2,14%	
	Moyenne Observatoire EPS	21,71%	-14,60%	19,81%	6,64%	22,60%	-9,02%	
<p>20% obligataire international - 20% actions europe - 50% actions monde - 10% Actions PME</p>		Fonds spécifique PERCOLI + Gestion pilotée (allocation actions PME) Performances inférieures au benchmark et décevantes sur 2021 / 2022 Performances supérieures à la moyenne des fonds de l'Observatoire (flexibilité + alloc.)						
PEI PERCOLI								
SRRRI 5 SRI 4	Amundi Label Dynamique ESR (PEI et PERCOLI)	24,94%	-12,23%	20,81%	2,67%	23,81%	-7,31%	
	indice de référence	25,32%	-11,91%	19,48%	2,97%	23,77%	-6,57%	
	Ecart indice	-0,39%	-0,32%	1,33%	-0,30%	0,04%	-0,74%	
	Moyenne Observatoire EPS	17,93%	-13,92%	18,00%	3,59%	21,56%	-7,80%	
<p>25% obligataire - 37,5% actions europe - 37,5% actions monde</p>		Performances du fonds légèrement inférieures au benchmark Performances du fonds supérieures à la moyenne de l'Observatoire						
PEI PERCOLI								
SRRRI 4 SRI 3	Epsens Défensif ISR sol (PEI et PERCOLI)	-6,85%	-11,40%	4,04%	-0,29%	6,54%	-4,87%	
	indice de référence	-0,40%	-11,86%	4,33%	1,93%	9,45%	-2,91%	
	Ecart indice	-6,45%	0,46%	-0,29%	-2,22%	-2,91%	-1,96%	
	Moyenne Observatoire EPS	2,61%	-11,59%	5,53%	3,11%	9,99%	-3,03%	
<p>10% monétaire - 65% obligataire - 25% actions monde</p>		Performances inférieures au benchmark (sauf 2022) Performances inférieures à la moyenne des fonds de l'Observatoire						

Restitution des études sur l'épargne salariale (14/29) - Performances par fonds

Nom du fonds	depuis 2018	2022	2021	2020	2019	2018
--------------	-------------	------	------	------	------	------

PERCOLI

SRRRI 6
SRI 4

Epsens Actions ISR (PERCOLI)	7,61%	-10,31%	19,77%	-4,72%	22,99%	-14,52%
indice de référence	18,32%	-12,13%	23,34%	-3,20%	28,20%	-12,03%
Ecart indice	-10,70%	1,82%	-3,57%	-1,52%	-5,21%	-2,49%
Moyenne Observatoire EPS univers actions europe	19,53%	-14,91%	22,93%	2,14%	27,00%	-11,91%



Fonds spécifique PERCOLI

Performances inférieures au benchmark (sauf 2022)



PEI

SRRRI 6
SRI 4

Amundi Label Actions Euroland (PEI)	23,05%	-10,21%	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%
indice de référence	22,38%	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%
Ecart indice	0,68%	-1,57%	1,53%	1,16%	-0,96%	0,54%
Moyenne Observatoire EPS univers actions europe	19,53%	-14,91%	22,93%	2,14%	27,00%	-11,91%



Fonds spécifique PEI

Performances du fonds globalement supérieures au benchmark et à la moyenne de l'Observatoire sur 2021 - 2022



Restitution des études sur l'épargne salariale (15/29) - Performances par fonds

L'Observatoire EPS GALEA : les indicateurs de suivi concernant les slides suivantes

	Définition	Interprétation
Ecart de performance	Différence de performance entre le fonds et l' indice	Positif => Bien Négatif => Mauvais
Volatilité	Mesure la variabilité des rendements (de l'indice ou du fonds)	Plus la volatilité est élevée => plus le risque est important
Perte maximale (MDD)	Mesure la perte maximale d'un investisseur sur une période donnée	Plus le MDD est élevé => plus le risque de perte est important

Restitution des études sur l'épargne salariale (16/29) - Performances par fonds

Amundi Label Monétaire ESR dans l'Observatoire EPS GALEA

Observatoire EPS Univers Monétaire

Décembre 2022

SRR1
SRI 1

Société	Nom du fonds	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an	
Crédit Mutuel AM	CM-AM Perspective Monétaire B	-0,3%	-0,3%	0,0%	1,1%	-5,61	0,0%	
SwissLife AM	ESG Money Market Euro I	-0,3%	-0,3%	0,1%	1,2%	-3,90	0,1%	
Generali	Trésorerie	-0,3%	-0,3%	0,1%	1,2%	-3,40	-0,1%	
AXA	Capital Monétaire 2 EUR	-0,3%	-0,3%	0,1%	1,3%	-4,72	0,0%	
BNPP ERE	Multipar Monétaire Sélection	-0,3%	-0,3%	0,0%	1,3%	-7,93	-0,1%	
Natixis	Natixis ES Monétaire	-0,3%	-0,4%	0,0%	1,4%	-7,29	0,0%	
Groupama AM	Groupama Epargne & Retraite Monétaire	-0,4%	-0,4%	0,1%	1,5%	-5,90	-0,2%	
Allianz GI	Securicash SRI	-0,5%	-0,4%	0,1%	1,2%	-6,20	-0,1%	
Amundi	Label Monétaire ESR	-0,4%	-0,4%	0,0%	1,6%	-10,17	-0,1%	
SIENNA GESTION	EPSENS MONETAIRE ISR A	-0,5%	-0,5%	0,1%	1,8%	-6,64	-0,3%	
<i>Observatoire</i>	<i>Moyenne</i>	<i>-0,4%</i>	<i>-0,4%</i>	<i>0,1%</i>	<i>1,4%</i>	<i>-</i>	<i>6,18</i>	<i>-0,1%</i>



Commentaires :

- Performances en dessous de la moyenne des fonds de l'Observatoire. Mais écarts très faibles sur fonds Monétaire
- Volatilité dans la moyenne basse des fonds de l'Observatoire.
- Max Drawdown parmi les plus forts de la catégorie.

Restitution des études sur l'épargne salariale (17/29) – Performances par fonds

SRI 3
SRI 2



Amundi Label Obligataire ESR dans l'Observatoire EPS GALEA

Observatoire EPS Univers Obligataire

Décembre 2022

Société	Nom du fonds	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
Lazard Frères Gestion	Lazard Euro Short Duration SRI	-0,3%	-0,2%	1,8%	5,8%	-0,08	-1,6%
Carmignac	Sécurité A	-0,1%	-0,6%	2,1%	7,8%	-0,29	-4,7%
Groupama AM	Groupama Credit Euro CT	-0,8%	-1,5%	1,7%	6,7%	-0,86	-4,9%
AXA	WF Euro 5-7 I	-0,3%	-1,5%	3,2%	12,3%	-0,46	-6,9%
DNCA	DNCA Invest Beyond European Bond Opportunities	-0,8%	-2,1%	3,5%	11,9%	-0,59	-7,6%
La Financière de l'Echiquier	Echiquier Credit SRI Europe	-1,4%	-2,8%	3,5%	12,1%	-0,81	-9,0%
Crédit Mutuel AM	CM-AM Perspective Obli MT A	-1,9%	-3,4%	2,7%	10,9%	-1,25	-9,7%
Natixis	Avenir Obligataire	-1,8%	-3,7%	3,5%	12,1%	-1,05	-9,8%
Robeco	Euro Credit Bonds IH	-1,3%	-3,7%	6,4%	17,4%	-0,58	-13,1%
BNPP ERE	Multipar Oblig Euro	-2,4%	-4,4%	3,5%	14,0%	-1,25	-11,8%
Generali	Euro Corporate Bonds	-2,0%	-4,4%	4,8%	20,2%	-0,92	-15,1%
Aberdeen Standard Investments	European corporate bond	-1,9%	-4,6%	4,3%	18,6%	-1,08	-14,4%
UBS	Euro Corporate Bonds	-2,1%	-4,8%	4,4%	18,1%	-1,08	-14,1%
Fidelity	Euro Bond Fund	-2,0%	-5,3%	6,3%	23,0%	-0,84	-18,9%
SIENNA GESTION	EPSENS OBLIGATIONS VERTES ISR SOLIDAIRE A	-2,8%	-5,6%	4,5%	18,6%	-1,26	-15,8%
BlackRock	BGF Euro Bond D2 EUR	-2,4%	-5,8%	5,3%	21,5%	-1,09	-17,0%
HSBC GI	Euro Bond	-2,5%	-5,9%	5,4%	21,1%	-1,09	-16,9%
Amundi	Label Obligataire ESR	-2,6%	-6,2%	6,2%	22,2%	-0,99	-17,4%
Vanguard	EUR Government Bond Index	-2,4%	-6,2%	6,0%	21,4%	-1,02	-18,3%
Pictet AM	EUR Bonds	-2,6%	-6,8%	6,1%	24,5%	-1,12	-20,0%
Vega IM	VEGA Obligations Euro ISR	-3,0%	-7,0%	6,1%	23,6%	-1,15	-19,9%
<i>Observatoire</i>	<i>Moyenne</i>	-1,8%	-4,1%	4,4%	16,4%	-0,90	-12,7%



Commentaires :

- Performances en dessous de la moyenne des fonds de l'Observatoire.
- Volatilité dans la moyenne haute des fonds de l'Observatoire.
- Max Drawdown parmi les plus forts de la catégorie.

Restitution des études sur l'épargne salariale (18/29) - Performances par fonds

SRR1 4
SRI 3



Amundi Label Equilibre ESR dans l'Observatoire EPS GALEA

Observatoire EPS Univers Diversifié 50/50 Décembre 2022

Société	Nom du fonds	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
BLI - Banque de Luxembourg Investments	BL Global 50	3,5%	1,4%	7,3%	13,0%	0,20	-6,7%
Amundi	Amundi Label Equilibre ESR	2,5%	0,2%	10,0%	19,4%	0,02	-13,9%
AXA	Génération Equilibre 2 EUR	2,1%	0,0%	11,3%	21,5%	0,00	-13,4%
NN IP	NN Balanced European Sustainable	1,2%	-0,6%	10,2%	22,8%	-0,05	-17,4%
SwissLife AM	Multi Asset Balanced	0,7%	-0,6%	9,5%	19,4%	-0,06	-13,0%
Natixis	Impact ISR Equilibre	1,6%	-0,6%	11,1%	21,6%	-0,06	-16,3%
Vega IM	Vega Patrimoine ISR	0,9%	-0,9%	12,8%	24,8%	-0,07	-13,5%
HSBC EE	Equilibre	0,2%	-1,0%	10,8%	22,7%	-0,09	-11,4%
BNPP ERE	Multipar Solidaire Equilibre SR	0,3%	-1,3%	11,9%	21,8%	-0,11	-14,5%
Fidelity	European Multi Asset Income fund	-0,1%	-1,7%	7,7%	21,6%	-0,22	-12,4%
SIENNA GESTION	EPSENS EQUILIBRE ISR SOLIDAIRE A	0,0%	-1,8%	12,2%	22,6%	-0,15	-11,7%
Allianz GI	Strategy 50	-0,3%	-3,2%	8,2%	18,6%	-0,39	-17,4%
Groupama AM	Groupama Equilibre	-0,7%	-3,2%	12,8%	25,1%	-0,25	-18,6%
<i>Observatoire</i>	<i>Moyenne</i>	<i>0,9%</i>	<i>-1,0%</i>	<i>10,4%</i>	<i>21,2%</i>	<i>-0,10</i>	<i>-13,8%</i>



Commentaires :

- Performances parmi les plus élevées des fonds de l'Observatoire.
- Volatilité dans la moyenne des fonds de l'Observatoire.
- Max Drawdown dans la moyenne basse de la catégorie.

fonds

SRRRI 6
SRI 4

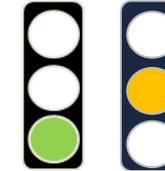


Amundi Label Actions Euroland et Espens Actions

ISR dans l'Observatoire EPS GALEA

Observatoire EPS Univers Actions Europe Décembre 2022

Société	Nom du fonds	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
BlackRock	BGF Continental European Flexible Fund I2	7,8%	7,1%	23,4%	35,0%	0,30	-23,6%
COMGEST	Comgest Renaissance Europe	8,6%	5,8%	17,1%	28,1%	0,34	-21,1%
NN IP	Euro High Dividend	4,8%	5,8%	22,4%	38,9%	0,26	-5,7%
UBS	European Opportunity Unconstrained	7,6%	5,3%	20,5%	33,8%	0,26	-16,4%
AXA	WF Framlington Europe	5,4%	4,9%	20,4%	35,0%	0,24	-8,8%
Lazard Frères Gest	Lazard Equity SRI	4,1%	4,7%	22,9%	37,4%	0,20	-5,9%
Natixis	Impact ISR Performance	5,5%	3,9%	20,6%	32,5%	0,19	-15,5%
BNPP ERE	BNP Paribas Europe Equity	4,2%	3,9%	20,7%	32,4%	0,19	-10,9%
Vanguard	European Stock Index	4,5%	3,3%	20,6%	35,3%	0,16	-9,3%
Fidelity	Sustainable Eurone Equity	5,4%	3,3%	21,4%	33,8%	0,15	-14,7%
Carmignac	Grande Europe	6,0%	3,2%	21,5%	30,4%	0,15	-21,1%
Amundi	Label Actions Euroland	4,2%	3,2%	23,3%	37,1%	0,14	-10,2%
Pictet AM	Pictet-Quest Europe Sustainable Equities	4,6%	2,7%	18,4%	32,9%	0,15	-11,7%
Groupama AM	G Fund Equity Conviction ISR	3,7%	2,7%	22,4%	35,6%	0,12	-15,8%
La Financière Resp	LFR Euro Développement Durable ISR (Part GP)	1,8%	2,5%	22,8%	34,2%	0,11	-24,1%
HSBC GI	EUROLAND VALUE	1,5%	2,5%	22,8%	40,6%	0,11	-7,1%
Allianz GI	Europe Equity Growth	4,8%	2,1%	25,5%	40,4%	0,08	-29,8%
La Financière de l'Echiquier	Major SRI Growth Europe	7,2%	2,1%	20,9%	31,3%	0,10	-21,9%
DNCA	DNCA Invest Value Europe	0,7%	2,0%	22,3%	40,9%	0,09	-0,7%
Generali	Europe Megatrends ISR - C	1,6%	1,7%	21,6%	37,5%	0,08	-13,3%
Aberdeen Standard	European Equity Fund	5,3%	1,6%	22,1%	32,5%	0,07	-18,2%
Robeco	Sustainable European Stars Equities	3,6%	1,1%	18,3%	33,7%	0,06	-10,2%
Epsens	Actions ISR	1,5%	0,8%	23,1%	36,6%	0,03	-10,3%
Oddo BHF	Generation	-0,2%	0,2%	23,1%	38,0%	0,01	-19,6%
BLI - Banque de Lu	BL Equities Europe	3,3%	-0,9%	18,0%	26,8%	-0,05	-23,1%
Sycamore	Social Impact	-0,4%	-4,4%	15,9%	30,8%	-0,28	-20,9%
Franklin Templeton	Templeton European Opportunities Fund	-3,5%	-5,3%	19,0%	39,9%	-0,28	-7,9%
<i>Observatoire</i>	<i>Moyenne</i>	<i>3,8%</i>	<i>2,4%</i>	<i>21,2%</i>	<i>34,9%</i>	<i>0,11</i>	<i>-14,6%</i>



Commentaires :

- Performances dans la moyenne haute pour le fonds Amundi et dans la moyenne basse pour celui Epsens.
- Volatilité parmi les plus élevées pour les 2 fonds.
- Max Drawdown dans la moyenne haute de la catégorie pour les 2 fonds.

Restitution des études sur l'épargne salariale (20/29) - Performances

par fonds

Analyse des autres fonds

Pour les fonds pour lesquels les indices sont composites, on compare leurs performances avec des moyennes pondérées issues des univers de l'Observatoire

EPS GALEA

Nom Fonds	Indice composite utilisé
Amundi Convictions ESR - F (PERCOLI)	20% obligataire international - 20% actions europe - 50% actions monde - 10% actions PME
Amundi Label Dynamique ESR (PEI et PERCOLI)	25% obligataire - 37,5% actions europe - 37,5% actions monde
Epsens Défensif ISR sol (PEI et PERCOLI)	10% monétaire - 65% obligataire - 25% actions monde

Restitution des études sur l'épargne salariale (21/29) - Performances par fonds

Amundi Convictions ESR



SRR1 5
SRI 4

	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
Amundi Convictions ESR - F	5,2%	3,7%	33,2%	25,3%	0,11	-15,1%
Moyenne pondérée (20% Oblig Inter - 20% Actions Europe - 50% Actions Monde - 10% Actions PM)	3,8%	2,5%	16,4%	29,9%	0,05	-14,6%
Ecart	1,4%	1,2%	16,8%	-4,6%	0,06	-0,5%



Commentaires :

- Bonnes performances du fonds sur les 3 périodes d'analyse.
- Volatilité très nettement supérieure à celle de sa catégorie.
- Max Drawdown plus faible que celui des fonds de l'Observatoire.

Restitution des études sur l'épargne salariale (22/29) - Performances par fonds

Amundi Label Dynamique ESR



SRRRI 5
SRI 4

	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
Amundi Label Dynamique ESR	4,6%	2,9%	14,5%	27,1%	0,20	-12,2%
Moyenne pondérée (25% Oblig - 37,5% Actions Europe - 37,5% Actions Monde)	3,2%	1,5%	15,9%	28,9%	-0,10	-13,9%
Ecart	1,3%	1,4%	-1,5%	-1,8%	0,30	1,7%



Commentaires :

- Bonnes performances du fonds sur les 3 périodes d'analyse.
- Volatilité inférieure à celle de sa catégorie.
- Max Drawdown plus faible que celui des fonds de l'Observatoire.

Restitution des études sur l'épargne salariale (23/29) - Performances par fonds

Epsens Défensif ISR Solidaire



SRRRI 4
SRI 3

	Performance annualisée 5 ans	Performance annualisée 3 ans	Volatilité annualisée 3 ans	Max Drawdown 3 ans	Couple Rendement Risque 3 ans	Performance annualisée 1 an
Epsens Défensif ISR Solidaire	-1,4%	-2,8%	6,9%	14,4%	-0,40	-11,4%
Moyenne pondérée (10% Monétaire - 65% Oblig - 25% Actions Monde)	0,3%	-1,6%	7,4%	18,5%	-1,10	-11,6%
Ecart	-1,7%	-1,2%	-0,5%	-4,1%	0,70	0,2%



Commentaires :

- Performances moyennes du fonds, mais amélioration sur la dernière année.
- Volatilité inférieure à celle de sa catégorie.
- Max Drawdown plus faible que celui des fonds de l'Observatoire.

Restitution des études sur l'épargne salariale (24/29) - Performances par fonds et épargne

Epargne obtenue au 31/12/2022 pour un salarié de l'UCANSS pour 1 000 € investis selon l'allocation moyenne de l'UCANSS

Fonds	Versement	Part	1 an		3 ans		5 ans	
			2022		2020 à 2022		2018 à 2022	
Amundi Label Monétaire ESR	310	31%	310	0%	306	-1%	303	-2%
Amundi Label Obligataire ESR	30	3%	25	-17%	25	-17%	26	-12%
Amundi Label Equilibre ESR	270	27%	233	-14%	272	1%	306	13%
Amundi Convictions ESR - F	40	4%	34	-15%	45	12%	52	29%
Amundi Label Dynamique ESR	180	18%	158	-12%	196	9%	225	25%
Epsens Défensif ISR sol	130	13%	115	-11%	119	-8%	121	-7%
Epsens Actions ISR	10	1%	9	-10%	10	2%	11	8%
Amundi Label Actions Euroland	30	3%	27	-10%	33	10%	37	23%
Total	1000	100%	910	-9%	1006	1%	1081	8%

Restitution des études sur l'épargne salariale (25/29) - Frais de gestion des fonds

(données EPS arrêtées pour l'étude au 28/02/2022)

- Des frais transparents pour le salarié, c'est-à-dire qu'ils viennent en déduction de la performance brute du fonds et sont payés indirectement par les épargnants.
- Des frais dans les niveaux de frais pratiqués dans la moyenne du marché

		PEI	PERCOLI	GP	SRRI	SFDR	PEE + PERCO		Frais Courants	
							Encours	%	% DICI	En €
AMUNDI LABEL MONETAIRE ESR	AMUNDI				1	8	43 154 263 €	31%	0,24%	103 570 €
AMUNDI LABEL OBLIGATAIRE ESR	AMUNDI				3	8	4 073 383 €	3%	0,67%	27 292 €
AMUNDI LABEL EQUILIBRE ESR	AMUNDI				4	8	37 451 055 €	27%	0,48%	179 765 €
EPSSENS DEFENSIF ISR & SOLIDAIRE	EPSSENS				4	NC	17 357 859 €	13%	0,80%	138 863 €
AMUNDI LABEL DYNAMIQUE ESR	AMUNDI				5	8	24 866 514 €	18%	0,62%	154 172 €
AMUNDI LABEL CONVICTIONS ESR	AMUNDI				5	NC	5 814 680 €	4%	1,21%	70 358 €
AMUNDI LABEL ACTIONS EUROLAND ESR	AMUNDI				6	8	3 972 789 €	3%	0,82%	32 577 €
EPSSENS ACTIONS ISR	EPSSENS				6	NC	1 047 135 €	1%	1,23%	12 880 €
TOTAL							137 737 678 €	100%		719 476 €
	AMUNDI						119 332 684 €	87%		567 734 € 79%
	EPSSENS						18 404 994 €	13%		151 743 € 21%

Restitution des études sur l'épargne salariale (26/29) - Frais de tenue de compte

Selon le benchmark, les frais annuels pour les employeurs et les salariés se situent dans la norme « basse » du marché :

- Pour les employeurs : ils sont gratuits les 3 premières années, puis s'élèvent à 1€ à compter de 2022 par porteur de parts (hors taxe) (forfait annuel par bénéficiaire présent). Pour rappel, ces frais s'élevaient à 3,02€ par bénéficiaire chez le précédent gestionnaire du PEI, Natixis.

Les frais de délégation de la campagne de l'interrogation du salarié sur le choix de placement de l'intéressement à Amundi s'élèvent 50€ hors taxe par organisme.

- Pour les salariés : il n'y a pas de frais particulier (ex : il n'y a pas de droits d'entrée sur les fonds, les choix d'arbitrage entre les différents fonds sont gratuits).

Restitution des études sur l'épargne salariale (27/29) - Demandes de rachats

Du 1 ^{er} janvier 2021 au le 28 février 2022	
Motif de rachat	Nombre de bénéficiaires
Avoirs disponibles	2 318
Création d'entreprise	7
Divorce	24
Décès	53
Invalidité	19
Mariage/Pacse	120
Naissance 3ème enfant	31
Retraite	145
Rupture du contrat de travail	1 483
Résidence principale	305
Surendettement	2
VC - Violences conjugales	2
Total général	4 509

Restitution des études sur l'épargne salariale (28/29) - Synthèse

enquête de satisfaction

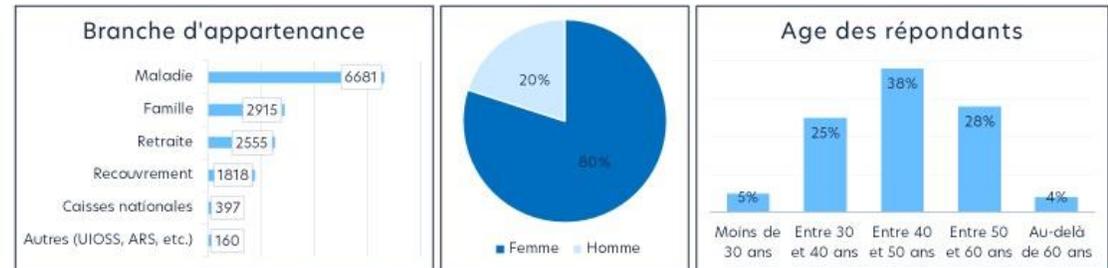
* Données exhaustives communiquées lors de la réunion du 22 novembre 2022

Enquête interne administrée dans le Régime général, du 1er juin au 1er juillet 2022 à destination des salariés et des services RH des organismes du régime général, afin de mesurer leur niveau de connaissance de l'épargne salariale et d'apprécier la qualité du service rendu et la communication du gestionnaire AMUNDI.

Taux de participation estimé à 10 % sur l'ensemble des branches

Taux de participation des salariés

Sur les 145 217 salariés* que comptent les organismes de Sécurité sociale, 14 526 ont répondu à l'enquête.



Taux de participation des services RH

Taux de participation de 52 % sur l'ensemble des branches

L'enquête a été adressée à 315 organismes.

163 services RH ont répondu.



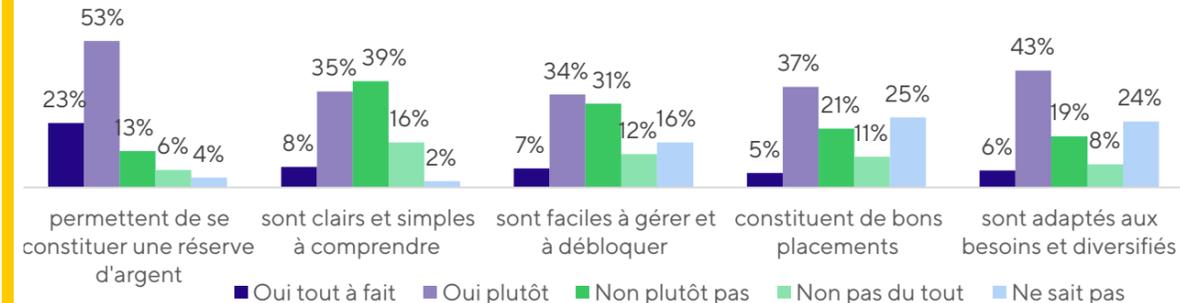
enquête de satisfaction

* Données exhaustives communiquées lors de la réunion du 22 novembre 2022

Thématique abordée	Services RH	Salariés	
Sur la connaissance des dispositifs d'épargne salariale	Le PEI	😊 (oui à 96%)	😞 (oui à 50%)
	Le PER COL-I	😊 (oui à 97%)	😞 (non à 61%)
	La différence entre le PEI et le PER COL-I	😊 (oui à 86%)	😞 (non à 73%)
	L'articulation possible entre le CET et le PER COL-I	😊 (oui à 96%)	😞 (non à 64%)
	L'articulation avec la prime d'intéressement	😊 (oui à 97%)	😞 (oui à 58%)
Sur la réponse apportée par AMUNDI	Le délai de réponse est satisfaisant	😊 (oui à 98%)	😊 (oui à 82%)
	Le contenu de la réponse est adapté, clair, personnalisé et de qualité	😊 (oui à 94%)	😊 (oui à 79%)
Note moyenne globale attribuée à AMUNDI	7,4/10	6,7/10	

Concernant l'utilisation par les salariés des dispositifs d'épargne salariale, les répondants à l'enquête ont indiqué privilégier comme mode d'alimentation le versement de la prime d'intéressement (86%) et, dans une moindre mesure, le transfert de jours du CET vers le PERCOL-I (27%) et les versements volontaires (11%). Ils utilisent plutôt des placements présentant un risque faible (< 3) ou modéré (3 et 4) et 69% auraient besoin d'un accompagnement renforcé.

Pour eux, les dispositifs d'épargne :



- Globalement, les services RH connaissent bien les dispositifs d'épargne salariale. En revanche, ces dispositifs sont moins bien appréhendés par les salariés (ex : types de fonds où investir, niveaux de risque et de rendement, avantages sociaux et fiscaux, cas de déblocage anticipés, etc.)
- La réponse apportée par l'opérateur apparaît satisfaisante, tant selon les services RH que les salariés.

02

PREMIÈRES ORIENTATIONS

- Objectifs visés et modalités envisagées sur le PERCOL-I et le choix de l'opérateur
- Calendrier prévisionnel

Premières orientations (1/2) - Objectifs et modalités sur le PERCOL-I et le choix de l'opérateur

	Objectifs visés	Modalités envisagées
PERCOL-I	Articuler les différents dispositifs en vigueur et la désignation du gestionnaire en prenant en compte les paramètres liés à la durée des différents accords et leur échéance	Négociation d'un nouvel accord PERCOL-I avant de procéder au choix de l'opérateur gestionnaire selon une procédure préalablement définie
	Garantir la continuité des avantages conventionnels offerts aux salariés en matière d'épargne salariale au regard de l'échéance de l'accord PERCOL-I au 12 octobre 2023	
CHOIX DE L'OPÉRATEUR GESTIONNAIRE	Sécuriser le choix d'un nouveau gestionnaire ou sa reconduction	Formalisation d'une procédure conventionnelle de choix de l'opérateur : <ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un cahier des charges ; - détermination des critères d'éligibilité et d'évaluation des offres des candidats, dont les frais de gestion.

Premières orientations (2/2) - Calendrier prévisionnel

Réunion paritaire de travail	22 novembre 2022
Réunion paritaire de travail sur le Plan d'Épargne Retraite Collectif Interprofessionnel	14 mars 2023
Réunion de négociation	28 mars 2023
Réunion de négociation	19 avril 2023 (option) ou 2 mai 2023 (option) matin